

THE HONOURABLE ROSA GALVEZ, PH.D., P.ENG., FEC, FCSCE
SENATOR – QUEBEC



SENATE | SÉNAT
CANADA

L'HONORABLE ROSA GALVEZ, PH.D., ING., FIC, FSCGC
SÉNATRICE – QUÉBEC

Notes - l'audience du BAPE sur la gestion des résidus

*L'honorable Rosa Galvez, PhD, ing., FIC, FSCGC,
professeure et sénatrice indépendante du Québec*

La mauvaise gestion des déchets urbains est à l'origine de multiples problèmes de santé publique qui coûtent très chers aux payeurs de taxe. De plus, ces déchets mal gérés, surtout le plastique, se retrouvent aujourd'hui omniprésents ; on les retrouve dans les océans et on les retrouve dans le placenta humain. Selon l'IISD en 2017 :

» [La pollution nuit à la santé et au bien-être des Canadiens en diminuant leur joie de vivre, en les rendant malades et, dans des cas extrêmes, en entraînant une mort prématurée. Ce sont les coûts de pollution les mieux étudiés et compris. Nous estimons qu'ils s'élevaient à au moins 39 milliards de dollars en 2015, soit environ 4 300 dollars pour une famille de quatre personnes](#)¹.

La production de déchets par habitant au Québec est l'une des plus élevées au monde entre 0.9 à 1.1 tonne par personne par année². Dans son ensemble, on récupère 30% de résidus de table et 61% de résidus de jardin³, mais on recycle à peine 27% en général et seulement⁴ 9% des plastiques.

On le sait bien, l'ordre d'action est clair : réduction à la source, réutilisation, recyclage, récupération de l'énergie, l'encapsulation de résidus ultimes. Pourtant le gouvernement a choisi en 1990 de mettre l'emphase sur la troisième option en créant l'industrie du recyclage avec Recycle Québec. Nous sommes en 2021 : ne devrions-nous pas avoir atteint les objectifs de réduction fixés en 2008 et en 2015?

En d'autres mots, à part quelques exceptions, un produit qui ne peut pas être réduit, récupéré, réutilisé, réparé, rénové, reconstruit, recyclé ou composté ne devrait plus être vendu.

¹ Costs of Pollution in Canada Measuring the impacts on families, businesses and governments
June 2017 Prepared by the International Institute for Sustainable Development (IISD)

² <https://statistique.quebec.ca/en/produit/tableau/matieres-residuelles-geneeres-par-habitant-quebec>

³ [Taux de compostage](#), ensemble du Québec, 2015 : 49% globale (31% résidus de cuisine, 61% résidus verts)

⁴ Le [Devoir : La moitié du Québec](#) boude encore le bac brun

Empêcher les produits et les matériaux de devenir des déchets le plus longtemps possible et transformer les déchets qui ne peuvent être évités en une ressource sont des étapes clés pour parvenir à une économie plus verte et circulaire. Celle-ci peut stimuler une certaine croissance raisonnable et nécessaire mais pas obligatoire, créer des emplois, contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et réduire la dépendance vis-à-vis des matières premières importées.

La réduction à la source et prévention dans la production des déchets est l'option la mieux classée dans la hiérarchie européenne de gestion des déchets.

Le gouvernement devrait être le premier à donner l'exemple. Les opérations et l'approvisionnement gouvernementale doivent adopter une approche circulaire. On peut y parvenir, par exemple, en se demandant comment le besoin pourrait être comblé sans nécessairement faire un achat; en choisissant un fabricant qui applique de saines pratiques de gestion environnementale; en achetant des biens dont la fabrication exige moins de ressources, dont l'utilisation ne requiert ou n'émet pas de substances toxiques, qui sont éco énergétiques ou que l'on peut facilement démonter pour les réutiliser ou les recycler⁵.

Une bonne gestion horizontale et intégrée de déchets passe par une responsabilité accrue des corporations. Les données les démontrent, les entreprises ne reconnaîtront pas leur responsabilité quant aux déchets qu'elles génèrent, sauf si elles y sont tenues. Elles doivent entre autre améliorer les relations avec les principales parties prenantes - des personnes affectées par leurs déchets mais aussi des employés - par leur engagement actif à tous les niveaux pour amorcer le changement de culture organisationnelle qui devra se produire pour progresser vers la responsabilité sociale de l'entreprise.

Développer de nouvelles technologies pour convertir les déchets que nous ne pouvons autrement éviter en carburant aurait un avantage double : réduire notre empreinte carbone en créant des opérations plus durables et moins dépendantes des sources d'énergie extérieures, ainsi qu'être également en mesure d'utiliser ces connaissances pour aider les entreprises en réduisant leur dépendance aux combustibles fossiles. En plus de réduire les dépenses en carburant, cela pourrait permettre de nouvelles sources de revenus.

Nous avons besoin de transparence et reddition de comptes. Les coûts de la gestion de déchets demeurent un mystère pour les citoyens. Les déchets sont une responsabilité provinciale, mais ils sont souvent délégués aux municipalités. La gestion des déchets municipaux est coûteuse. En 2012, les administrations municipales canadiennes ont consacré plus de 3,2 G\$ à la collecte, au transport, à l'élimination et à la récupération des déchets.⁶

En conséquence, nous avons une large gamme de systèmes qui ne s'intègrent pas ou ne coopèrent pas. D'une part, les systèmes peuvent être adaptés aux besoins spécifiques d'une

⁵ L'approvisionnement écologique - [Auditor General, 2005](#)

⁶ [Conference Board of Canada, 2016](#)

communauté, mais d'autre part, il est difficile de bénéficier d'économies d'échelle, les municipalités ont du mal à apprendre des expériences des autres et la collecte de données est très difficile ou incomplète.

Les politiques et législations doivent indiquer clairement la direction, les objectifs et actions pour y en arriver, mais aussi offrir des incitatifs au progrès et des pénalités aux retardataires.

Historiquement, on n'a jamais encouragé ou encore moins forcé les entreprises à utiliser les matières recyclées, donc on a dû faire avec des marchés internationaux devenus plus exigeants et avec le temps eux aussi ont eu à gérer leurs propres matières à recycler. D'un point de vue éthique, ce n'est pas acceptable d'envoyer nos déchets aux pays pauvres.

Ce n'est seulement que très récemment que Recycle Québec⁷ s'intéresse à l'économie circulaire et ces efforts n'en sont qu'à leur début. Le Québec accuse un retard face à plusieurs autres pays en Europe et même en Amérique latine. Encore, on met l'emphase sur la troisième option au lieu de viser des actions en amont de la consommation, soit l'éducation, la réduction à la source, l'éco-design ou l'éco-étiquetage comme par exemple de rendre obligatoire l'indice de réparabilité.

Les nouvelles règles introduites en Europe en 2021 exigent que tous les nouveaux lave-linge, sèche-cheveux, réfrigérateurs et écrans - y compris les téléviseurs - vendus dans les pays de l'UE doivent être réparables pendant 10 ans.

En 2019, le Parlement français a adopté le « projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire ». Il sera obligatoire pour les fabricants de publier les détails de leur note, ce qui permettra aux consommateurs et aux ONG de vérifier plus facilement la fiabilité des informations et si les produits sont réellement réparables⁸. Le prix des pièces de rechange, qui est essentiel dans la décision de réparer un produit défectueux, va également être inclus dans le score, à la suite de fortes demandes de HOP et d'autres.

Les connaissances sont là. Nous avons les bonnes technologies. Les Québécois veulent une gestion verte de leurs déchets. Les gains économiques et sociaux sont évidents. Il ne manque qu'une vraie volonté politique.

⁷ [Plan d'action 2019-2024 : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ; L'économie circulaire, une priorité \(RECYC-QUEBEC\)](#)

⁸ [Major steps for durability and Right to Repair taken in France](#)